



SECTION de la VENDÉE

Site internet de la section :
<https://woofer-dgfip-sd.fr/085/>
Page Facebook : <https://www.facebook.com/FODGFIP85>



COMPTE-RENDU

CSAL du 26/03/2024

Vos élus FO ayant siégé : Anne RETO-RIVIERE, Aurélie BRUN, Julie COUBRONNE, Didier LOISEAU

Voici quelques réponses au questionnement syndical qui pourraient vous intéresser :

– Pour le 10 mai : Le président nous informe que suite à l'enquête ayant eu lieu sur l'intention des agents de poser le 10 mai en congé, il y a peu d'agents qui prévoient d'être présents. En conséquence les services seront donc fermés au public et les chefs de service devront valider les congés demandés. Le télétravail sera accepté pour les agents le souhaitant.

– La campagne IR : Présence de vigiles sur tous les sites pour la période du 6 mai au 7 juin pendant la campagne qui commence le 11 avril.

– Le plan de réaménagement du SIP de la Roche sur Yon sera présenté aux organisations syndicales en formation spécialisée. 3 groupes de travail sur la réorganisation du SIP de la roche ont déjà eu lieu. M. Danelutti souligne la très grande qualité des échanges lors de ces réunions.

– Travaux de rénovation de la cité Travot : horizon 2026 pour le début si l'hypothèse de la faisabilité se confirme. L'organisme AGIL réalise un état des lieux technique pour le moment. Puis des programmistes seront chargés d'un recensement des services à (ré)installer dans quelques mois.

Un CSAL multi administration sur ce sujet pourrait être envisagé après l'audit technique.

– En ce qui concerne la liste aptitude B en A, une proposition est d'abord établie en locale. Puis la décision finale intervient au niveau de la délégation interrégionale qui décide d'accepter partiellement ou totalement les propositions qui lui ont été faites par les directions locales. La Direction 85 mentionne qu'elle ne connaît pas la méthode de sélection utilisée par la délégation interrégionale pour privilégier telle ou telle direction locale en termes de nombre de promotions offertes. Au dernier mouvement 12 directions ont été pourvues sur 18.

– Précision sur les inquiétudes récurrentes concernant le SGC de Luçon. Le bail des locaux courant jusqu'à 2027, il est peu probable qu'un changement intervienne d'ici fin 2026.

Concernant l'ordre du jour proprement dit :

1) Plan départemental de transition écologique :

L'inscription de la DGFIP dans une démarche écoresponsable interministérielle suppose un déploiement au niveau départemental d'un plan de transition écologique. Il concerne des travaux comme les toitures, le chauffage ou encore le tri sélectif, la politique des achats, la qualité des produits, etc.

À noter que le département est en avance en ce qui concerne le chauffage puisque nombre de trésoreries étaient chauffées au fioul, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. L'objectif fixé à notre direction locale d'arrêter complètement le chauffage au fioul d'ici à 2027 est donc d'ores et déjà atteint.

Un état des lieux des déplacements domicile-lieu de travail sera réalisé avec l'appui d'une société spécialisée notamment pour savoir s'il est possible de faire des économies d'énergie en la matière.

Seront également organisés de nouveaux ateliers dédiés avec les écoréférents locaux (qui sont 12 à 15 de nos collègues pour le moment). Ces ateliers sont ouverts à tous les volontaires.

Un audit sur les frais de déplacements formation et équipe de renforts sera diligenté dans le but de rationaliser les déplacements et/ou la localisation des formations.

2) Bilan du budget 2023

Le directeur a choisi de ne pas renouveler le financement de la demi-journée de cohésion pour conserver une souplesse financière notamment pour l'emploi de vigiles. La participation à la Joséphine est, quant à elle, maintenue.

Les collectivités pour lesquelles le coût de l'envoi des factures est pris en charge par la direction locale sont sensibilisées à la problématique de l'affranchissement, et encouragées à la dématérialisation. A noter : les affranchissements pris en charge via Clic'Esi et PES ASAP n'entrent pas dans le budget d'affranchissement des directions locales.

3) Bilan de la formation professionnelle

683 agents formés en 2023 soit 2244 stagiaires pour 2 936 jours de formation. Le nombre important d'agents formés est expliqué par le suivi de l'e-formation « Esteve ».

Il est également constaté une augmentation des préparants aux concours (parmi titulaires et contractuels). À noter : le recrutement national a représenté 6000 personnes en 2023.

Il y a eu 89 sessions de formation en local, ce qui représente moins de la moitié des formations totales suivies par les agents vendéens.

A FO DGFIP, Nous ne pouvons qu'encourager la tenue de formations sur le territoire Vendéen ce qui entraînerait un impact positif sur l'accessibilité aux formations et sur la démarche écologique.

Nous ne pouvons que déplorer le manque de moyens matériels concernant l'équipement des salles de formation. Même les quelques salles a priori dédiées à la formation professionnelle mériteraient d'être réétudiées (la salle informatique notamment) et (ré)équipées.

Le nombre de formateurs locaux est de 75. Un appel à candidature pour recruter de nouveaux formateurs locaux est à venir vraisemblablement par un courriel adressé aux agents.

-Le service de la formation professionnelle fait actuellement une tournée des différents sites. Le but est de s'adresser directement aux agents afin notamment de leur présenter le Plan National de Formation 2024, de revenir sur l'utilisation de Semafor et de FDD, mais aussi de répondre aux questions relatives à la formation professionnelle.

4) SIP de demain

La nouvelle organisation est issue d'une note du directeur général en mai 2023 à mettre en œuvre avant fin 2026. Le SIP de demain, c'est ainsi :

- assurer l'accueil généraliste multi-canal avec traitement des questions DGFIP à l'accueil et une simple orientation pour le reste (ce que les personnels d'accueil font déjà en somme) tout en développant de l'accompagnement des usagers;
- remettre la gestion au cœur du métier (le CSP d'initiative étant de la compétence du PCRFP mais n'étant pas non plus totalement proscrit pour les SIP en fonction des appétences de certains) ;
- lutter contre la fraude fiscale des usagers notamment en terme d'allocation à tort de crédits d'impôt.

Cela va donc entraîner une réorganisation interne et un décloisonnement de l'organisation. Il ne devrait pas y avoir d'impact sur le nombre d'agents du service (a priori, aucune suppression d'emploi ne serait prévue à court terme selon le Président de séance).

L'année 2024 devrait être consacrée à la planification de l'organisation de la nouvelle structure. Un prochain point sera effectué au mois de juin. Une mise en ligne sur NOVAE des items de réflexions devrait être effectuée. La mise en œuvre sera progressive avec pour objectif un début d'application pour la campagne 2025 à la Roche sur Yon.

Il n'est pas constaté de changement pour le moment concernant le recouvrement forcé qui devrait rejoindre le PRS à moyen ou long terme.

Les grandes lignes sont communes pour l'ensemble des SIP mais avec une adaptation locale en fonction des conditions.

Une possibilité pour les agents d'aller en Maison France Service ponctuellement pour en découvrir le fonctionnement sera ouverte.

La sectorisation ou la polyvalence des agents est étudiée dans les groupes de travail. Il est à noter une volonté affichée de la part de la direction de construire avec les agents.

FO restera vigilant sur les conditions de mise en œuvre de cette réorganisation, le principal étant de garantir aux agents des conditions de travail optimales dans le respect de leurs droits.

5) Après de célèbres chaînes de streaming en +, la DGFIP ouvre son « Service Public + »

10 directions préfiguratrices ont ainsi réuni un comité local d'amélioration Services Publics + en 2023.

Il s'agit d'organiser des réunions avec des usagers sélectionnés préalablement sur la base du volontariat pour recueillir leurs ressentis et les pistes d'amélioration qu'ils envisagent en matière de qualité de service.

Cette réunion devrait théoriquement se tenir avant la campagne IR cette année en Vendée et concernerait dans un premier temps le SIP de la Roche sur Yon. Cette démarche sera étendue à d'autres services accueillant du public par la suite.

À voir à l'usage.

Questions diverses :

- Urgence attentat : le niveau d'alerte vigipirate vient d'être relevé à son niveau le plus haut. La diffusion de consignes spécifiques sur la conduite à tenir se fera par courriel et par un passage dans les services par le référent sécurité pour compléter les explications sur la conduite à tenir.
- La publication d'une note de service en mai suite à audit sur le télétravail est annoncée.